

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 134 (2008)
Heft: 09: Trafics divers

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

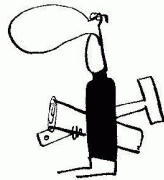
ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Pilotage

ÉDITORIAL



MIX & REMIX



Le « Sonderfall » genevois en matière d'urbanisme vient de se grossir de quelques récents avatars¹. Chamailleries, avis péremptoires lancés dans la presse où le goût personnel le dispute aux règlements de comptes, les édiles paraissent incapables de percevoir l'écart entre la brièveté de leur mandat et la temporalité plus longue d'un projet pour la ville.

Dans un tel contexte, les milieux professionnels revendiquent depuis lurette la nomination d'un architecte cantonal. Si la question est enlisée, c'est peut-être parce qu'en bons calvinistes, les Genevois sont rétifs à affubler leur cathédrale d'effigies nouvelles. Plus sérieusement, l'impasse relève du

fait que, dès la fin des années 1970, les pouvoirs publics ont délibérément choisi de laisser les architectes en marge pour piloter le développement la ville.

Trente ans plus tard, tous l'admettent, la situation est devenue critique, les carences nombreuses. Comme il est peu envisageable qu'avocats et banquiers se mettent à la brouette ou à la planche à dessin, l'hypothèse que les architectes ne soient pas complètement incompetents pour faire la ville pourrait faire son chemin.

Prenons l'exemple du secteur Praille-Vernets-Acacias, apparu comme le secteur de développement le plus prometteur pour l'agglomération grâce à l'initiative d'un groupe d'architectes. Pour une fois, réprimant une forte hostilité initiale, les pouvoirs publics ont écouté les architectes, puis rapidement réalisé un masterplan.

Mais le processus s'est à nouveau enlisé, le chef du projet de développement Praille-Vernets-Acacias s'étant désisté deux mois après sa nomination. Banquier de son état, il avait, avec une lucidité qui est tout à son honneur, mesuré les limites de ses compétences pour un tel poste. Vu les enjeux, le profil du pilote ne peut en effet se limiter à une spécialisation unique, qu'elle soit économique, juridique ou politique. Il doit être au bénéfice d'une expérience internationale en matière d'aménagement territorial, être capable de tracer des stratégies sur un terme qui dépasse largement la durée d'un mandat électif et, surtout, savoir mobiliser l'ensemble des acteurs tout en étant indépendant des groupes d'intérêts². Un profil qui pourrait servir, en somme, à esquisser ultérieurement le cahier des charges d'un futur architecte cantonal.

Pour le magistrat en charge du dossier, la désignation du pilote pour le projet Praille-Vernets-Acacias sera donc incontestablement la décision la plus lourde de conséquences de son mandat. A elle seule, elle est susceptible de restaurer une dynamique capable de relancer Genève sur la scène internationale. Davantage en tout cas que le choix du revêtement des baraques à frites autour de la rade.

Francesco Della Casa

¹ Voir *LE TEMPS* des 30 avril, 2 et 3 mai 2008

² Et donc, peut-être, ne pas être genevois